

La boulangerie Orée, rue du Bourg, au XIX^e siècle

Une ascendance empoisonnante



La boulangerie située à l'angle de la rue du Bourg et de la rue de la Corroierie fut tenue de la fin de la Révolution jusqu'à 1875 par la famille Orée. Jean-René Orée (1779-1848) y succéda à sa mère et à son beau-père vers 1796. Il fut suivi par son fils Augustin-René (1810-1841) puis par sa belle-fille, puis par la fille de cette dernière, Augustine et son mari Charles-Eugène Boutet, fils d'un boulanger de Terminiers.

Inscrite dans la 1^{re} classe, c'est-à-dire reconnue capable de maintenir un stock minimum de 80 quintaux de farine, la boulangerie de Jean René était prospère. Il dépassait largement ce chiffre avec une moyenne de 200 à 400 quintaux. Si sa clientèle de basse ville était modeste, elle était fort nombreuse et étendue. La famille possédait deux maisons rue du Bourg et rue de la Corroierie ainsi qu'un petit terrain adjacent.

Cette respectabilité valut à Jean-René Orée d'être élu syndic des boulangers, charge qu'il exerça de 1817 à 1820, puis en 1827. Rien de bien original sauf que ce nom d'Orée en faisait oublier un autre, celui de Desrues, impossible à porter depuis 1777.

Le 6 mai 1777 en effet, à Paris, en place de Grève, le bourreau Sanson et ses aides avaient procédé à l'exécution d'Antoine Desrues, condamné pour un double empoisonnement (bien que n'ayant jamais avoué malgré la torture). Né à Chartres en 1745 et fils d'un aubergiste de la rue de la Tonnellerie à l'enseigne du « Louis d'argent », Desrues était parti faire fortune à Paris en 1763. Il avait cru y parvenir au terme d'une frauduleuse opération ayant entraîné deux meurtres.

La nouvelle se propagea à Chartres, avec son cortège de rumeurs étendant jusqu'à sa famille les crimes de l'empoisonneur. L'affaire fut plus

tard amplifiée par sa publicité sur la scène révolutionnaire chartraine, avec une vignette faisant figurer Desrues comme « criminel d'Etat » aux côtés de Petion et Brissot.

Les Desrues aînés furent autorisés à commuer leur nom en celui d'Orée par des lettres patentes dès 1777. Elles furent confirmées et étendues aux frères et sœurs par décret impérial en 1811. Un jugement du tribunal civil de Chartres en 1812 ordonna la suppression de l'ancien nom et la transcription du nouveau dans l'état civil en 1813.

Jean René Orée, syndic des boulangers en 1817, était le neveu d'Antoine Desrues.

Juliette Clément, Présidente de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL),
Directrice des publications

D'après Paul Mollé, *Glanes chartraines*,
SAEL, 2010 (cl. J. Clément et P. Mollé).
SAEL, 1, rue Jehan-Pocquet, 28000 Chartres,
tél. 0237369193. sael28@wanadoo.fr
www.sael28.fr

Légende : Mention du changement de nom de la famille Desrues-Orée (AM Chartres, état-civil), et vue actuelle de la boulangerie de la rue du Bourg.

